

750 Liaison des vedettes établies - Nom commun (R)

Premier indicateur

Non défini

∅ Non défini

Second indicateur

Thésaurus

- 0 Vedettes-matière de la Bibliothèque du Congrès (LCSH)
- 1 Vedettes-matière de la LC pour la littérature jeunesse
- 2 Vedettes-matière de la NLM (MeSH)
- 3 Fichier d'autorité de vedettes-matière de la NAL
- 4 Source non précisée
- 5 Vedettes-matière canadiennes (CSH)
- 6 Répertoire de vedettes-matière (RVM)
- 7 Source indiquée dans la sous-zone ‡2

Codes de sous-zones

‡a	Nom commun ou nom géographique comme élément de classement (NR)	‡x	Subdivision générale (R)
‡b	Nom commun suivant un nom géographique comme élément de classement (NR)	‡y	Subdivision chronologique (R)
‡g	Renseignements divers (R)	‡z	Subdivision géographique (R)
‡i	Information sur la relation (R)	‡0	Numéro normalisé ou de contrôle de la notice d'autorité (R)
‡v	Subdivision de forme (R)	‡1	URI de l'objet du monde réel (R)
‡w	Sous-zone de contrôle (NR)	‡2	Source de la vedette ou du terme (NR)
	/0 Affichage de la liaison	‡4	Relation (R)
	/1 Complexité de remplacement	‡5	Institution à laquelle s'applique la zone (R)
		‡6	Liaison (NR)
		‡8	Numéro de liaison de zone et de séquence (R)

DÉFINITION ET PORTÉE DE LA ZONE

Cette zone renferme un nom commun équivalent au nom commun contenu dans la zone 150 ou à la vedette de subdivision générale dans la zone 180 de la même notice. Elle sert à relier, à l'intérieur d'un système, des vedettes de thésaurus ou fichiers d'autorité différents.

LIGNES DIRECTRICES POUR L'APPLICATION DES DÉSIGNATEURS DE CONTENU

La plupart des désignateurs de contenu définis pour la zone 750 sont les mêmes que ceux qui sont définis pour les zones 150 (Vedette - Nom commun), 450 (Rappel de renvoi « voir » - Nom commun) et 550 (Rappel de renvoi « voir aussi » - Nom commun). La section *X50 Noms communs - Renseignements généraux* renferme des lignes directrices, une description et des conventions d'entrée des données pour les désignateurs de contenu communs à ces zones.

La section *7XX Liaison des vedettes - Renseignements généraux* renferme des lignes directrices pour l'application du second indicateur, des sous-zones ‡i (Information sur la relation), ‡w (Sous-zone de contrôle), ‡2 (Source de la vedette ou du terme) et ‡4 (Relation) dans la zone 750.

■ EXEMPLES

Noms communs équivalents provenant de divers thésaurus :

008/09 a *[notice de vedette établie]*
 008/11 c *[code signifiant MeSH]*
 150 ~~b~~~~b~~†aNeoplasms†xNursing
750 ~~b~~~~0~~†aCancer†xNursing
 [Vedette tirée des LCSH]

008/09 a *[notice de vedette établie]*
 008/11 c *[code signifiant MeSH]*
 150 ~~b~~~~b~~†aOncologic Nursing
750 ~~b~~~~0~~†aCancer†xNursing
 [Vedette tirée des LCSH]

008/09 a *[notice de vedette établie]*
 008/11 a *[code signifiant LCSH]*
 150 ~~b~~~~b~~†aCancer†xNursing
 450 ~~b~~~~b~~†aOncologic nursing
750 ~~b~~~~2~~†aNeoplasms†xNursing
750 ~~b~~~~2~~†aOncologic Nursing
 [Vedettes tirées des MeSH]

Noms communs équivalents provenant de divers thésaurus :

008/09 a *[notice de vedette établie]*
 008/11 a *[code signifiant LCSH]*
 150 ~~b~~~~b~~†aDrill and minor tactics
750 ~~b~~~~7~~†aMilitary training†2lctgm
 [Vedette tirée de LC Thesaurus for Graphic materials]

008/09 a *[notice de vedette établie]*
 008/11 z *[code signifiant autre]*
 040 ~~b~~~~b~~†aDLC†cDLC†flctgm
 150 ~~b~~~~b~~†aMilitary training
750 ~~b~~~~0~~†aDrill and minor tactics
 [Vedette tirée des LCSH]

Nom commun utilisé dans un thésaurus tant à titre de vedette établie que de subdivision générale :

008/09 d *[notice de subdivision]*
 008/11 a *[code signifiant LCSH]*
 180 ~~b~~~~b~~†xUniforms
750 ~~b~~~~0~~†aUniforms†0[numéro de contrôle de la notice]

008/09 a *[notice de vedette établie]*
 008/11 a *[code signifiant LCSH]*
 150 ~~b~~~~b~~†aUniforms
 780 ~~b~~~~0~~†xUniforms†0[numéro de contrôle de la notice]